

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

L'Organisation de la Défense nationale

Discours du Président du Conseil

Avant le vote des crédits pour la création des nouveaux sous-secrétaires d'Etat à la guerre, M. René Viviani, Président du Conseil, a prononcé, jeudi, le discours suivant, dont la Chambre, par acclamation, a voté l'affichage :

Messieurs, je ne surprendrai certainement personne en disant que je ne suis pas venu ici pour m'expliquer sous le couvert des crédits qui sont soumis à votre vote sur le fonctionnement du service de santé. J'escrime de la libéralité de M. le président et aussi de la complicité bienveillante de la Chambre le droit d'embrasser un objet plus large, et de m'engager sur une route où d'autres orateurs m'ont précédé. Il serait, en effet, à la fois affligeant et puéril d'essayer de nous cacher à nous-mêmes les incidents parlementaires qui se sont produits et renouvelés dans ce palais depuis quelques jours. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*) Je viens à leur sujet m'expliquer au nom du Gouvernement. Je le ferai en toute mesure et aussi avec toute la netteté nécessaire ; mais peut-être ne me sera-t-il pas défendu, avant d'aborder ces explications très brèves et très nettes, d'essayer de faire apparaître un espoir.

Je vous assure, messieurs, que je ne serais pas ici si, au prix d'un effort de tribune, je ne devais contribuer qu'à remédier pour une heure à la situation d'un jour (*Vifs applaudissements*) à refouler pour quelques instants des incidents perpétuellement reconstitués. (*Nouveaux applaudissements.*)

J'ai l'espoir, j'ai la certitude que dans l'intérêt de notre dignité commune et de notre autorité réciproque, dans l'intérêt supérieur du pays, qui nous juge face à l'étranger... (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Sur les bancs du parti socialiste. La droite applaudit !

M. François Arago. Il n'y a pas que la droite.

Sur les bancs des droites. C'est le pays tout entier qui applaudit !

M. le président du conseil. ...nous pourrons maintenir et fortifier entre le Parlement et le Gouvernement cette union nécessaire qui serait une association sans être si on pouvait lui dérober l'estime, l'amitié, la concorde, la confiance, je dirais presque l'enthousiasme, sans lesquels les grandes actions ne peuvent pas s'accomplir. (*Vifs applaudissements.*)

Messieurs, au terme de votre dernière séance, n'eût été l'heure tardive, je fusse monté à la tribune pour m'accorder avec l'honorable M. Varenne sur quelques-unes des paroles qu'il a prononcées.

Notre honorable collègue proclamait que, parmi les parlementaires les plus passionnés, aucun n'agissait en vue d'un intérêt différent de l'intérêt public. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Je le crois ; je le sais ; j'en ai acquis la certitude au cours des discussions contradictoires, courtoises quoique animées, au cours de conversations ardentes à travers lesquelles, si j'ai surpris sur les lèvres de mes interlocuteurs un parti-pris, c'était un parti pris en faveur du pays. (*Vifs applaudissements.*) J'en ai acquis la certitude dans ma longue fréquentation, que je serai heureux de poursuivre, avec les commissions parlementaires. (*Applaudissements.*)

Et puisque je suis amené à parler des commissions parlementaires et aussi à parler de leurs travaux, je voudrais, messieurs, pouvoir inscrire dans mes observations une réflexion qui s'impose. Je désirerais que ceux qui, en toute bonne foi, nous jugent imparfaitement parce qu'ils ne découvrent pas la totalité de nos efforts, puissent être introduits non pas seulement dans cette vaste enceinte quelquefois bouillonnante, au milieu de cette collectivité forcément ardente, de laquelle peut surgir une parole qui déborde la pensée de l'orateur, mais puissent être introduits dans l'enceinte discrète où nos commissions délibèrent. C'est là que, à la fois témoin et bénéficiaire de ces efforts, tantôt seul, tantôt accompagnant mes collaborateurs depuis des mois, presque chaque semaine, je parais. Je dirai témoin impartial ce que j'ai vu, ce que je sais. Je n'accepte pas toutes les critiques dont quelques-unes n'étaient pas fondées, dont d'autres, fondées, sont périmées. Je n'entends pas toutes les conclusions. J'ai dû faire parfois effort pour dépouiller la forme et ne retenir que la substance ; mais je proclame une fois de plus à la tribune, ainsi que je l'ai fait au Sénat, ainsi que je l'ai fait à la Chambre, que, dans son ensemble, le travail de vos commissions parlementaires, obscur, ingrat, à la fois silencieux et efficace, a rendu les plus grands services à la chose publique et au pays. (*Vifs applaudissements.*)

A la lueur des débats qui se sont ouverts et sous la clarté des conclusions qui se dégagent de quelques rapports, des vérifications ont été faites ; elles remontent à cinq ou six mois. On a constaté que quelques services de la guerre avaient accompli des efforts considérables dont il convient

publiquement de les louer. On a constaté que d'autres services pouvaient se voir imputer — je l'ai dit ici et M. le ministre de la guerre ne l'a pas fait — des fautes, des erreurs, des flottements, des lacunes, des conceptions aujourd'hui abandonnées.

Quelle a été, au moment des vérifications, l'attitude commune et respective du Gouvernement et des commissions ? Est-ce qu'on a arrêté les travaux pour se livrer au jeu des récriminations personnelles ?

Est-ce qu'on a arrêté les travaux pour essayer de faire remonter à un passé lointain ou récent la responsabilité d'une faute ? Sans prescrire les droits futurs du Parlement, les commissions et le Parlement ont été toujours d'accord pour poursuivre ensemble leur collaboration, et je puis attester qu'aux heures les plus critiques et les plus apres, aucune commission n'a entrevu comme possible, je ne dis pas la rupture, mais même la suspension d'une collaboration entre le Gouvernement et les commissions. (*Applaudissements.*)

Et de cette collaboration cordiale, le pays maintenant a retiré le fruit. Je puis dire avec plus de force, plus de confiance que je le proclamais à cette tribune même il y a un mois, et à la tribune du Sénat, il y a quelques semaines, que les lenteurs sont en partie réparées, les imperfections en partie écartées, les défauts de méthode abandonnés, que nous avons déjà recueilli des résultats certains, que nous pensons, dans un avenir prochain, recueillir des résultats encore plus heureux, que nous devons bannir le pessimisme qui déprime (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*) et les inquiétudes qui dorment, et que la France, grâce aux efforts de tous ses enfants, grâce à la collaboration des commissions parlementaires et du Gouvernement, grâce à l'élan de tous, grâce aux suggestions et aux critiques qui sont inhérentes au régime parlementaire, qui sont nécessaires à un Gouvernement qui doit être contrôlé (*Applaudissements*) que la France est à la hauteur de son destin. (*Vifs applaudissements unanimes.*)

Messieurs, d'autres questions ont été posées à la tribune. Il y a quelques mois un accord tacite autant que formel est intervenu entre le Gouvernement et les Chambres.

On a été d'accord pour raréfier les séances publiques et pour faire se réfugier toute l'activité parlementaire dans les commissions. Nous avons apporté dans les commissions tous les renseignements et tous les documents ; ces documents et ces renseignements ont donné lieu à des rapports qui ont entraîné des contre-rapports. Prenant un essor naturel, les commissions, après avoir contrôlé sur états et sur documents, ont voulu contrôler sur place et, d'accord avec le Gouvernement, à la date du 20 juin dernier, non pas instituant mais, à travers des malentendus inhérents à une si vaste et si complexe entreprise, consignant un état de fait, M. le ministre de la

guerre, d'accord avec les commissions, déterminait les règles du contrôle parlementaire. Je les peux résumer d'un mot : liberté illimitée dans la zone de l'intérieur et liberté quise rétrécit et s'amincit — le Parlement le comprend — à mesure que le contrôle se rapproche du front, c'est-à-dire se rapproche de cette action militaire à laquelle aucun sénateur ni aucun député n'a jamais voulu se mêler. Voilà, messieurs, quelles ont été ces règles. (Applaudissements.)

Quelques députés n'appartenant pas à ces commissions ont pensé que des renseignements ne leur avaient pas été fournis. Je rappelle le statut de tous, le statut commun de la Chambre, à savoir que ces commissions ne sont pas éluées au sort d'un bureau par une majorité arbitraire d'une voix, qu'elles sont représentatives de tous les groupes et de tous les partis. (Très bien ! très bien !)

Nous avons pensé alors, dans un élan de bonne foi, à une procédure dont on a dit qu'elle était anormale, qui résidait dans la réunion plénière des commissions. Puisque nous étions allés devant une, puis devant deux, même devant trois et quelquefois devant quatre commissions conjointes et réunies, nous avons pensé que, dans les mêmes conditions, nous pouvions nous rendre devant des commissions plénaires, y apporter des renseignements dont ensuite les commissions feraient état, étant donné que les députés qui n'en font pas partie auraient pu s'adjointre à ces commissions.

Comme je l'ai dit il y a quelques jours, des obstacles matériels se sont élevés contre cette procédure et il a été parlé à la Chambre, puisque la procédure indiquée ne pouvait pas être recommandée par le règlement, d'une procédure réglementaire qui est prévue et fixée par l'article 54 du règlement de la Chambre, en conformité de la loi constitutionnelle.

Il s'agit pour la Chambre, ainsi qu'il en a été parlé au dehors, de la possibilité de se former en comité secret.

Messieurs, le Gouvernement a apporté aux commissions parlementaires tous les renseignements qu'il détenait. Il ne pourrait pas apporter à une collectivité, si restreinte ou si grande qu'elle soit, d'autres renseignements ; il ne pourrait pas fournir un document, un fait qu'il n'ait déjà apporté. Il n'a aucune qualité pour recommander, imposer ou exiger de la Chambre une procédure qui, après tout, est dans le domaine de sa souveraineté, mais il est bien entendu que, si la Chambre le juge indispensable, le Gouvernement ne peut se refuser à apporter des explications et les renseignements qu'il a déjà à pleines mains versés dans les archives des commissions. (Applaudissements.)

J'ai dit tout à l'heure que des fautes avaient été commises. J'ai dit qu'elles avaient été commises à la faveur de certaines improvisations hâtives. Je voudrais non pas reprendre ma parole, mais l'expliquer, car je voudrais en finir avec une légende à laquelle je dénie toute justice, comme on doit dénier toute justice à toutes les légendes.

La République française a été attachée à la paix ; elle y a fait les plus durs sacrifices ; elle y a fait le plus haut sacrifice puisque, sans rien oublier ni abdiquer, elle a accepté pendant quarante-cinq ans de porter silencieusement à son flanc le poids d'une horrible blessure. (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

Il n'est pas conforme à la réalité d'essayer de prétendre que la République, qui, par sa vocation même, était entraînée à entrevoir tous les problèmes civils, politiques et sociaux, n'a pas pourvu, militairement, à sa propre défense. Je ne puis que redire ici, comme je l'ai fait il y a six mois, dans

cette même enceinte, les paroles de ce généralissime vers lequel, à la dernière séance, se dirigeaient vos acclamations prolongées et unanimes... (Nouvelles acclamations prolongées et unanimes.) La République peut être fière des armées qu'elle a préparées. (Nouveaux applaudissements.)

Et ce n'est pas seulement du point de vue matériel que la République, pendant quarante-cinq ans, s'est acharnée à la reconstitution de l'armée. Qu'il me soit permis de dire que c'est aussi au point de vue moral : elle a aménagé l'armée à l'image de la France moderne. (Applaudissements.) Elle a expulsé les priviléges de fortune et de diplôme ; elle a ramené l'unité dans le rang, et, comme le disait un grand orateur aujourd'hui disparu, elle a donné à l'armée de la France à la fois la puissance matérielle du nombre et la puissance morale de l'égalité. Ce régime, sans dédaigner aucune des croyances respectables qui, surtout à l'heure du sacrifice et de la souffrance, peuvent apporter à l'homme la force morale, a continué, fidèle au passé de la France, à entretenir dans les générations le culte de la justice, le respect du droit, l'amour des faibles, la haine de l'oppression, si bien qu'au jour où le péril s'est levé, sans rien abandonner de leurs idées propres, tous les enfants de la France se sont réconciliés sous ce haut idéal sans lequel il n'y a sur les champs de bataille que des mercenaires et non pas des hommes libres. — (Tous les députés se lèvent. — Vifs applaudissements et acclamations.)

Est-ce que par hasard ce haut idéal aurait fléchi ? Ne serait-il pas vivant devant tous les yeux ? Est-ce que, si je puis employer cette expression un peu impropre, il ne serait pas toujours vibrant dans nos consciences et dans nos cœurs ?

Ah ! je sais : les journaux allemands, déguisant leur désillusion derrière une arrogance hautaine ou des manœuvres subtiles, essaient de dire qu'il y a parmi les Français des divisions fatales et funestes. Eh bien, parlons nettement, face à l'ennemi ! Qui, il y a entre nous des divergences de pensée et des discordances de parole ; elles sont d'abord l'essence du régime parlementaire. (Très bien ! très bien !) et nous y avons été accoutumés par la fièvre que la Révolution nous a donnée. (Vifs applaudissements répétés. — La Chambre se lève.)

Il y aurait une division fatale, si nous apercevions dans l'ombre, quelque part, dans un coin quelconque du pays, une collectivité, même restreinte, qui penserait à conclure une paix honteuse. (La Chambre se lève. — Vifs applaudissements prolongés sur tous les bancs.)

Où est-elle, cette collectivité ? Qu'on la montre, pour que l'opinion publique unanime la réduise à l'impuissance ! (Nouveaux applaudissements.) Pour moi, je ne connais que des Français qui, peut-être en discordanças sur les moyens, sont tous d'accord sur le but, qui sont prêts publiquement à renouveler le serment que nous nous sommes fait à nous-mêmes. Il y a un an, à redire que, d'accord avec nos alliés, nous ne déposerons les armes qu'après avoir assuré le triomphe du droit, qu'après avoir banni la possibilité du retour de pareils crimes (Vifs applaudissements), qu'après avoir restauré dans son indépendance politique et économique l'héroïque Belgique (Applaudissements répétés), après avoir repris notre Alsace et notre Lorraine. (Toute la Chambre se lève. — Applaudissements prolongés.)

Il n'y a pas cette division funeste dont on parle, et s'il plaît à nos ennemis d'obscurer cette année leur vision de la même et lourde erreur psychologique dont ils l'ont obscurcie l'année dernière, qu'ils le fassent ! Ils reverront ce qu'ils ont vu.

Ah oui ! croyant à des divisions sociales, religieuses et politiques, ils s'imaginaient que ce pays était irréconciliable. Qu'ont-ils vu ? Ouvriers et patrons, artisans et paysans, riches et pauvres, hommes de tous les partis et de toutes les confessions, tous s'offrant au sacrifice, tous remplissant à la fois leur devoir militaire et leur devoir humain, leur devoir militaire en défendant le territoire, et leur devoir humain, comme à l'heure de la Révolution, en défendant la liberté du monde. (Très vifs applaudissements.)

Ils verront un Parlement pareil à celui qui nous a offert le spectacle du 4 août et qui, se dressant sous l'injure de l'agresseur a, dans un inoubliable mouvement, laissé transporter son âme vers l'avenir ; ils verront un Parlement tout entier, courant de son respect et de son admiration l'armée héroïque, l'enveloppant de sa sollicitude, depuis le dernier des soldats jusqu'aux chefs, jusqu'à celui qui commande les chefs et qui, restés silencieusement attachés à leur laboue héroïque, doivent et d'ailleurs ne demandent qu'à demeurer en dehors de la politique. (Vifs applaudissements.)

Maintenant il nous reste à régler entre nous nos rapports.

Après ce que j'ai dit, après l'adhésion, si je ne me trompe, que la Chambre apporte à mes paroles, je n'ai besoin que d'un mot.

Y a-t-il donc inconciliableté de devoirs et de droit entre un Parlement et un Gouvernement ? Ce serait grave, car alors il y aurait dans une démocratie inconciliable entre la liberté nécessaire et la nécessaire autorité. (Très bien ! très bien !)

Messieurs, le Parlement puise dans la souveraineté nationale un droit de contrôle, qui doit être d'autant plus grand que les circonstances que le pays traverse sont plus graves. (Très bien ! très bien !) Ce droit de contrôle, il l'a pleinement et complètement exercé, ainsi que je le rappelais tout à l'heure, et le Gouvernement — je n'ai pas besoin de le dire — est à sa disposition pour continuer cette collaboration nécessaire.

Dans la même souveraineté nationale le Gouvernement puise l'autorité consécutive à sa responsabilité, autorité qui doit être d'autant plus forte que sa responsabilité est plus haute.

Cette autorité, à qui voulez-vous que nous la demandions, si ce n'est à vous ? Sur qui voulez-vous que nous comptions si ce n'est sur le Parlement souverain qui doit nous accorder sa confiance ?

M. Marius Valette. C'est évident.

M. le président du conseil. C'est évident, mais expliquons-nous. Je ne demande pas au Parlement simplement d'exprimer sa confiance dans un ordre du jour qui passe ou dans un vote de crédit qui est d'ailleurs d'avance unanimement accepté, je demande les moyens nécessaires pour que nous soyons laissés à la sérenité dont nous avons besoin (Applaudissements), pour que nous ne soyons pas enlevés par des incidents quotidiens à la lourde tâche que nous avons assumée : l'adhésion tacite et permanente des cours, des consciences, des volontés et des esprits. (Nouveaux applaudissements.)

Jamais il n'a été plus nécessaire à un Gouvernement qui doit régler les affaires intérieures, qui doit mener jusqu'au but final, c'est-à-dire à la victoire, la défense nationale, qui conduit de délicates négociations diplomatiques d'accord avec ses alliés, d'apparaître en France même et à l'étranger avec plus d'action et avec plus de force. C'est à vous qu'il appartient de nous donner cette action et cette force.

Il vous appartient de nous donner non pas par une demi-confiance, il faut nous garder ou bien il faut nous renverser (Vifs applaudissements) ; mais nous ne pouvons

pas rester ainsi — je l'ai dit à la Chambre, il y déjà plus d'un mois — entre les deux termes.

Je suis d'ailleurs certain du résultat. Je vous convie à cette conciliation nécessaire, je vous convie à cette adhésion des cœurs, des esprits et des volontés.

Je vous convie, sous votre contrôle et avec la collaboration du Gouvernement, à cette entente indispensable pour conduire le pays à la victoire. Que peut-il se produire ? Des malentendus, des discussions entre nous ? Je l'ai dit, c'est l'essence du régime parlementaire ; elles se sont produites, elles peuvent encore se produire. Ayons le ferme propos de les amoindrir d'avance au lieu de les aigrir.

Et puis, voulez-vous ma dernière parole ? Aux heures les plus critiques et les plus graves, nous n'avons qu'à faire un retour sur nous-mêmes ; continuons à penser au pays et tout nous sera ainsi ! (Vifs applaudissements. — La Chambre se lève. — Applaudissements répétés et prolongés. — De retour à son banc, M. le président du conseil reçoit de nombreuses félicitations.)

Vote de l'affichage.

M. Lucien Dumont et plusieurs de ses collègues. Nous demandons l'affichage du discours de M. le président du conseil.

M. le président. J'entends demander l'affichage des paroles que vient de prononcer M. le président du conseil.

Sur un grand nombre de bancs. Oui ! oui !

M. le président. Je mets aux voix cette proposition.

(Cette proposition, mise aux voix, est adoptée.)

Faits de guerre

DU 24 AU 27 AOUT

Pendant cette période, actions d'artillerie sur l'ensemble du front, dont les plus violentes se sont déroulées en Belgique (région de Bousinge), en Artois (nord d'Arras, Souchez, sud de Neuville près de la route de Lille), entre Somme et Oise (région de Roye et de Lassigny), entre l'Oise et l'Aisne, en Champagne, en Artois, au bois le Prêtre, en Woëvre (nord de Flirey), dans les Vosges (à la Fontenelle et dans la région de Lusse), en Alsace (dans la vallée de la Doller).

Artois.

Dans les nuits du 24 au 25 et du 25 au 26 août, des combats à la grenade et à coups de pétards se sont livrés autour de Souchez et de Neuville.

Entre la Somme et l'Aisne.

Dans la journée du 24 août, l'ennemi ayant lancé quelques obus sur Montdidier, nos batteries sont intervenues et ont fait cesser son tir. Dans la journée du 26, nous avons canonné les organisations allemandes au nord de Soissons.

Champagne.

Sur le front Perthes-Beauséjour, dans la journée du 24, lutte presque continue à coups de grenades et de bombes avec intervention des artilleries de divers calibres. Dans la nuit du 24 au 25, quelques incidents de lutte de mines. Le 26, l'ennemi a assez violemment bombardé la ville de Reims. Nous avons, de notre côté, exécuté un tir efficace sur les tranchées allemandes devant Cernay-lez-Reims. Dans la nuit du 26 au 27, devant Aubérive-sur-Suippe, une reconnaissance offensive allemande a été repoussée.

Argonne.

Pendant cette période, lutte toujours très vive à coups de pétards et de grenades sur l'ensemble du front, notamment au cours de la nuit du 25 au 26, dans le secteur de la « Fille-Morte », avec intervention des artilleries de divers calibres.

Dans les nuits du 24 au 25 et du 26 au 27

quelques incidents de lutte de mines où nous avons conservé l'avantage.

Vosges.

Dans la nuit du 24 au 25, combats à coups de grenades au Barrenkopf.

Dans la vallée de la Fecht, nous avons organisé les positions conquises. Dans la journée du 25, la canonnade a diminué d'intensité, aucun engagement d'infanterie. Dans la nuit du 26 au 27, nous avons rectifié notre front au sud de Sondernach et activé notre installation sur la crête entre Sondernach et Landersbach en nous emparant de plusieurs tranchées allemandes. Une contre-attaque ennemie a été complètement rejetée.

FRONT RUSSE

Dans la région de Riga, aucun changement.

Au sud-ouest de Friedrichstadt, dans la région de Schoenberg et Radzivilischki, les 24 et 25 août, l'ennemi, renforcé, a pris l'offensive dans un combat opiniâtre.

Dans la direction de Dwinsk, dans la région d'Onichy, sur la rivière Sventa, les Russes ont renouvelé les assauts.

Dans la région de Vilna, les troupes russes, qui ont arrêté l'ennemi les 24 et 25 août, sur les positions devant Ewie, se replient graduellement en arrière, longeant les deux rives de la Vilna.

Entre le Bobr et la Narew, les troupes russes sont reparties de leurs positions générales sur la rive gauche du Bobr. En conformité de ce mouvement, le 22 août elles ont évacué les fortifications d'Ossowietz qui formaient le secteur desdites positions. A la suite du repliement des troupes de campagne, les Russes ont fait sauter ou brûlé divers ouvrages d'Ossowietz.

Sur le moyen Niemen et le front entre le haut cours du Bobr et le Priepet, les armées russes, conformément aux instructions reçues, reculent vers l'est.

L'ennemi presse les troupes russes dans certaines directions seulement, ayant concentré, le 25 août, ses principaux efforts contre Bielsk et sur les routes venant du front Bielsk-Kleschiel, dans la direction orientale.

Dans les autres secteurs du front général, aucun changement notable.

Dans la vallée de Passine, l'armée du Caucase a enlevé le mont Hyzardag et le mont Konazy.

Dans la région de Van, on signale des rencontres entre les éclaireurs russes et les troupes kurdes.

FRONT ITALIEN

Dans la vallée du Tonale, les Italiens ont conquis de nouvelles positions. Une grande quantité d'armes, de munitions et de matériel de guerre sont tombés entre leurs mains.

Dans la vallée de Seebach, un campement autrichien a été dispersé par un tir de shrapnel.

Des détachements alpins se sont emparés, le long des pentes méridionales du Monte-Rombon, de forts retranchements ennemis et du matériel de guerre qu'ils contenait. Ils ont fait, en outre, une trentaine de prisonniers.

Sur l'Isonzo et sur le Carso, duel d'artillerie. Les Italiens font sur ces deux points des progrès continuels.

Un aviautik a lancé sur Vesoul quatre bombes. Une femme et un enfant ont été légèrement blessés ; les dégâts matériels sont insignifiants.

INFORMATIONS OFFICIELLES

La Chambre, après avoir voté à l'unanimité moins une voix les crédits pour le fonctionnement des sous-secrétariats d'Etat à la guerre, s'est adjointe au 16 septembre.

Réforme de la législation de l'alcool. — M. Ribot, ministre des finances, a saisi la Chambre d'un projet qui refond entièrement la législation de l'alcool. En voici les grandes lignes :

Suppression du privilège des bouilleurs de cru ; remplacement de tous les droits actuels perçus par l'Etat et les communes par un droit général de consommation fixé à 50 francs par hectolitre ; surtaxe de 100 francs sur les apéritifs et les liqueurs ; interdiction de l'emploi de certaines essences ; monopole de l'alcool dénaturé.

Le Roi des Belges et le Président de la République SUR LE FRONT FRANÇAIS

Le Roi des Belges a rendu, lundi et mardi, aux armées françaises la visite que le Président de la République avait faite à l'armée belge.

Le Roi est arrivé lundi, au début de la matinée, au grand quartier général français, où l'attendait le Président de la République, assisté du ministre de la guerre et du général Joffre.

Aussitôt après les présentations, le Roi a remis plusieurs décorations à des officiers français et le Président a, de son côté, conféré la croix de commandeur au général d'Orjo, chef de la mission belge.

Le Roi est ensuite monté en auto avec le Président, et les deux chefs d'Etat, suivis du ministre, du général en chef et de quelques officiers généraux belges et français, se sont rendus au milieu des troupes.

Dans la région de l'Aisne.

Dans la région de l'Aisne, ils ont passé en revue cinq régiments de formation nouvelle, dont le Roi a beaucoup admiré la belle tenue et auxquels des drapeaux ont été remis.

Après l'ouverture du ban, le Président, ayant à sa droite le roi Albert, s'est exprimé en ces termes :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Ce n'est pas une profonde émotion que je remets aujourd'hui à la 3^e brigade marocaine, en présence de Sa Majesté, le Roi des Belges, les drapeaux où votre bravoure a dès maintenant épingle tant de glorieux souvenirs.

Carlepont et Tracy-le-Val, Baily et Quennevières, le Bois-Saint-Mard et la route de Nampcel, tous ces noms s'étaient déjà inscrits, en traits de feu, aux premières pages de vos annales, lorsque, dans une lutte pied à pied qui a duré plus de seize jours, vous avez enlevé à l'ennemi tous les points d'appui fortifiés qu'il tenait à l'ouest du canal de l'Yser et l'avez définitivement rejeté sur la rive orientale.

Vous avez ainsi victorieusement commencé, avant de revenir vous battre aux environs d'Arras, la libération de cette généreuse Belgique, dont l'auguste souverain a tenu à vous apporter lui-même aujourd'hui ses remerciements et ses félicitations.

Avec l'aide des héroïques troupes belges et de nos vaillants alliés, vous achèverez votre œuvre de délivrance et de salut. La France ne sépare pas sa cause de celle de ses amis. Honneur et loyauté sont, comme le sol même de toutes nos provinces, partie intégrante et inaliénable de notre patrimoine national.

Recevez ces drapeaux, couvrez-les d'une gloire nouvelle et faites les flotter bientôt, avec ceux de toutes les nations alliées, sur l'Europe affranchie.

Un splendide défilé de toutes les troupes a eu lieu ensuite et, aussitôt après, le Roi et le Président se sont rendus dans les cantonnements-bivouacs au nord et à l'est de Lunéville. Partout ils ont reçu des troupes héroïques qu'elles soutiennent. Pleins de confiance dans la victoire finale de vos armes, nous prions Votre Altresse Impériale d'agrément, avec nos respectueux hommages et nos vœux fervents, l'assurance que plus que jamais nos armées sont heureuses et fières de coopérer avec Votre Altresse Impériale et ses glorieux soldats.

train s'est séparé pendant la nuit en deux parties ; le Roi a été emmené sur Dunkerque et la Belgique ; le Président est rentré à Paris mercredi matin.

Télégrammes d'adieu.

Au moment de rentrer en Belgique, S. M. le Roi des Belges a adressé à M. le Président de la République le télégramme suivant :

Avant de quitter le sol de la France, je tiens à vous dire, monsieur le Président, le souvenir inoubliable que je garderai de cette visite à plusieurs corps de vos troupes et à vous exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve pour l'accueil particulièrement cordial dont j'ai été l'objet. L'attitude et le moral de vos vaillants soldats m'ont rempli d'admiration et me donnent une irrébordable confiance dans les glorieuses destinées de l'armée française.

ALBERT.

Le Président de la République a répondu au roi Albert en ces termes :

Je remercie Votre Majesté de son télégramme, dont l'armée française sera profondément touchée. Les troupes qui ont eu la joie de recevoir la visite de Votre Majesté, garderont le souvenir ému de l'intérêt qu'Elle leur a témoigné. Elles se félicitent de coopérer étroitement avec la vaillante armée belge dans la longue lutte que les nations alliées, indissolublement unies, soutiennent contre l'ennemi commun et elles ont, comme Votre Majesté, une foi absolue dans la victoire totale.

RAYMOND POINCARÉ.

Sympathies franco-russes

Sur le plateau de Malzéville.

Le 24 août, M. Millerand et le général Joffre, qui accompagnaient aux armées M. le Président de la République et S. M. le roi des Belges, s'arrêtèrent au plateau de Malzéville. C'est là qu'en 1912, à l'issue des manœuvres du centre, ils étaient venus présenter notre 20^e corps au grand-duc Nicolas. Le général en chef des armées russes a toujours conservé du spectacle militaire qui lui fut offert à cette époque un souvenir qu'il a, depuis, rappelé à plusieurs reprises.

Aussi, le télégramme suivant lui fut-il adressé, avec l'assentiment de M. le Président de la République.

A. S. A. I. le grand-duc Nicolas.

En nous retrouvant aujourd'hui aux côtés de S. M. le roi des Belges et de M. le Président de la République sur le plateau de Malzéville, où il y a trois ans nous accompagnions Votre Altresse Impériale, notre pensée se porte vers les troupes qui, sous vos ordres, font en ce moment l'admiration du monde par les luttes héroïques qu'elles soutiennent. Pleins de confiance dans la victoire finale de vos armes, nous prions Votre Altresse Impériale d'agrément, avec nos respectueux hommages et nos vœux fervents, l'assurance que plus que jamais nos armées sont heureuses et fières de coopérer avec Votre Altresse Impériale et ses glorieux soldats.

A. MILLERAND. — Général JOFFRE.

Le grand-duc a fait la réponse suivante :

Le plateau de Malzéville reste pour moi un souvenir inoubliable. Je suis profondément touché que, vous et le général Joffre, vous vous soyez souvenus de moi en cet endroit si cher à ma mémoire. Les sentiments que vous exprimez pour l'armée russe sont réciproques. Les rapports de commun accord existant entre les hauts commandements de toutes les armées alliées sont un gage certain de la fin glorieuse à laquelle, avec l'aide de Dieu, nous parviendrons.

A la fin de la journée, le Roi et le Président ont parcouru plusieurs cantonnements de l'Oise et de la Somme, passé en revue une division active, et visité enfin des organisa-

ECHOS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Pages militaires.

Strasbourg en feu

(24-25 AOUT 1870)

Le feu à la cathédrale !

Quand ces cris, grossis dans le porte-voix des gardiens de la plate-forme, tombèrent sur Strasbourg, la vieille cité fut prise d'un tremblement ; cela dépassait l'incroyable, cela reculait les bornes du possible. La cathédrale en feu, Dieu chassé par les hommes de son temple, les vases sacrés voués aux flammes, le pain de vie qui est la chair, le sang du Christ, consumé par le plus effroyable sacrifice : c'était surhumain, c'était plus qu'impossible, plus qu'abominable, plus qu'imbécile ; c'était stupéfiant. Non ! les Vandales n'eussent pas fait cela... Et hors d'eux, trépidants de fièvre et d'insomnie, par cette troisième nuit du grand bombardement, les Strasbourgeois accoururent au secours de l'énorme monumant : sa lueur éclairait toute la ville.

Anselme, toute la matinée, avait parcouru la ville, pendant l'accalmie laissée par une nouvelle sommation de Werder. Une colonne de manifestants l'avait emporté. On criait :

— Pas de capitulation ! Qu'on ouvre les casemates aux femmes et aux enfants ! Des armes ! Marchons à l'ennemi !

Trois délégués et une fraction du conseil municipal accompagnaient M. Humann, le maire, chez le général Urich. Là, le maire, interprète de ses concitoyens, proposait de se rendre auprès du général de Werder pour la supplier d'épargner la ville. Refus d'Urich :

— C'est impossible de dépeindre leur fureur.

Ce fut extraordinaire.

— Dans tout le centre, on manifesta avec énergie. Et n'allez pas croire qu'il s'agissait là d'une plaisanterie. C'était une manifestation de colère, de dégoût et de haine à l'égard de l'envahisseur.

Le Dieu des charpentiers. — Sormeilles, comme quantité de ces petites villes meusianes que les Allemands dévastèrent l'an dernier, renait de ses ruines. Vingt-trois maisons et dix écuries y ont été construites.

C'est alors que Vilna connut les premières incursions des chevaliers teutoniques, dignes ancêtres des Junkers d'aujourd'hui. Elle fut assiégée par eux, sans succès, à sept reprises différentes en vingt années. Finalement elle fut prise et totalement incendiée en 1399 et en 1433.

Cependant, sous Sigismond-Auguste, grand-duc de Lituanie, sa prospérité resta remarquable ; elle ne comptait pas moins de 100,000 habitants. Sa déchéance commença avec l'union de la Lituanie et de la Pologne.

En 1654, un grand incendie détruisit la presque totalité de la ville. Après avoir appartenue aux Suédois, elle devint en 1708 définitivement russe : mais au cours du XVIII^e siècle, le feu l'empêcha encore à plusieurs reprises de retrouver sa richesse passée.

Un de nos confrères, qui traversait la borgo, y a entendu le bruit du marteau, résonnant dans le silence de la nuit. Il s'enquiert. On lui apprend que le travailleur est un député anglais, chef de la mission « Les Amis » :

— En effet, M. Edmund Harvey, représentant la ville de Leeds au parlement britannique, s'avance vers nous. Il est magnifique. En chevalier, les bras et le col nus, encore tout vibrant de l'ardeur qu'il apportait à sa tâche, avec sa grande taille et un visage énergique qui illumine un sourire joyeux, il apparaît comme le dieu des charpentiers.

— Mon seul désir, dit-il, c'est de partager le labeur de mes ouvriers. Notre devoir c'est d'être utiles à la France. Jamais nous ne ferons assez pour vous ; nous avons tant à apprendre à votre école !

Le profanateur. — Un consul d'Allemagne en Syrie a profané, récemment, les cendres des soldats de la patrie, au Mont-Carmel.

Lorsque Bonaparte, après avoir vainement tenté d'enlever Saint-Jean-d'Acre, dut rentrer en Egypte, il laissa à la garde et aux soins des religieux carmes ses malades et ses blessés, dans le vieux couvent perché en sentinelles avancées au bord du cap Carmel, et où depuis Louis XIII flottait fièrement le drapeau de la France. Les Turcs arrivèrent, massacrèrent nos soldats, dispersèrent les moines et ruinèrent le vieux édifice. Le pacha se fit construire un palais avec les débris.

Sans doute, jadis les Allemandes étaient de l'ortie. Mais, maintenant, elles ne sont plus si sages. Elles ont pris le goût du plaisir. Maintenant, elles flotent volontiers... de la maison.

Photographié sans pitié. — C'est une scène du front de l'Isonzo ou de Carinthie. Le roi d'Italie vient de visiter les tranchées de première ligne.

Il salut familièrement les soldats de la main, et regagna son automobile, suivi de son aide de camp.

Mais voici que tout autour de l'auto sont braqués les impitoyables appareils photographiques. Journalistes, officiers, tous ceux qui possèdent un kodak veulent emporter un souvenir visible de la visite royale.

Victor-Emmanuel les voit, et bien qu'il soit ennemi de toute réclamation, il accepte en souriant d'acquitter ce tribut que désormais les monarques eux-mêmes ne peuvent plus se dispenser de payer à la presse et au public.

On entend une vingtaine de déclics, presque simultanés. Et l'automobile s'en va au milieu des acclamations émues de la troupe :

— Vive le roi ! Vive notre roi !

Les journalistes, à leur tour, bondissent sur leurs autos et se jettent à la suite de Sa Majesté.

Ce numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

Le feu à la cathédrale !

Quand ces cris, grossis dans le porte-voix des gardiens de la plate-forme, tombèrent sur Strasbourg, la vieille cité fut prise d'un tremblement ; cela dépassait l'incroyable, cela reculait les bornes du possible. La cathédrale en feu, Dieu chassé par les hommes de son temple, les vases sacrés voués aux flammes, le pain de vie qui est la chair, le sang du Christ, consumé par le plus effroyable sacrifice : c'était surhumain, c'était plus qu'impossible, plus qu'abominable, plus qu'imbécile ; c'était stupéfiant. Non ! les Vandales n'eussent pas fait cela... Et hors d'eux, trépidants de fièvre et d'insomnie, par cette troisième nuit du grand bombardement, les Strasbourgeois accoururent au secours de l'énorme monumant : sa lueur éclairait toute la ville.

Anselme, toute la matinée, avait parcouru la ville, pendant l'accalmie laissée par une nouvelle sommation de Werder. Une colonne de manifestants l'avait emporté. On criait :

— Pas de capitulation ! Qu'on ouvre les casemates aux femmes et aux enfants ! Des armes ! Marchons à l'ennemi !

Trois délégués et une fraction du conseil municipal accompagnaient M. Humann, le maire, chez le général Urich. Là, le maire, interprète de ses concitoyens, proposait de se rendre auprès du général de Werder pour la supplier d'épargner la ville. Refus d'Urich :

— C'est impossible de dépeindre leur fureur.

Ce fut extraordinaire.

— Dans tout le centre, on manifesta avec énergie. Et n'allez pas croire qu'il s'agissait là d'une plaisanterie. C'était une manifestation de colère, de dégoût et de haine à l'égard de l'envahisseur.

Le Dieu des charpentiers. — Sormeilles, comme quantité de ces petites villes meusianes que les Allemands dévastèrent l'an dernier, renait de ses ruines. Vingt-trois maisons et dix écuries y ont été construites.

C'est alors que Vilna connut les premières incursions des chevaliers teutoniques, dignes ancêtres des Junkers d'aujourd'hui. Elle fut assiégée par eux, sans succès, à sept reprises différentes en vingt années. Finalement elle fut prise et totalement incendiée en 1399 et en 1433.

Cependant, sous Sigismond-Auguste, grand-duc de Lituanie, sa prospérité resta remarquable ; elle ne comptait pas moins de 100,000 habitants. Sa déchéance commença avec l'union de la Lituanie et de la Pologne.

En 1654, un grand incendie détruisit la presque totalité de la ville. Après avoir appartenue aux Suédois, elle devint en 1708 définitivement russe : mais au cours du XVIII^e siècle, le feu l'empêcha encore à plusieurs reprises de retrouver sa richesse passée.

Un de nos confrères, qui traversait la borgo, y a entendu le bruit du marteau, résonnant dans le silence de la nuit. Il s'enquiert. On lui apprend que le travailleur est un député anglais, chef de la mission « Les Amis » :

— En effet, M. Edmund Harvey, représentant la ville de Leeds au parlement britannique, s'avance vers nous. Il est magnifique. En chevalier, les bras et le col nus, encore tout vibrant de l'ardeur qu'il apportait à sa tâche, avec sa grande taille et un visage énergique qui illumine un sourire joyeux, il apparaît comme le dieu des charpentiers.

— Mon seul désir, dit-il, c'est de partager le labeur de mes ouvriers. Notre devoir c'est d'être utiles à la France. Jamais nous ne ferons assez pour vous ; nous avons tant à apprendre à votre école !

Le profanateur. — Un consul d'Allemagne en Syrie a profané, récemment, les cendres des soldats de la patrie, au Mont-Carmel.

Lorsque Bonaparte, après avoir vainement tenté d'enlever Saint-Jean-d'Acre, dut rentrer en Egypte, il laissa à la garde et aux soins des religieux carmes ses malades et ses blessés, dans le vieux couvent perché en sentinelles avancées au bord du cap Carmel, et où depuis 1870, le mécanicien d'une frégate française entoura le tombeau d'une grille en fer forgé.

Ces dépourvus héroïques, les Turcs n'eurent

jamais l'idée d'y toucher. Mais il y avait un

consul d'Allemagne à Jaffa : il s'est chargé de

les profaner. Il s'appelle Herr Loytved-Hardegg.

Ce nom est à retenir.

Monseigneur, je consens à ce que vous

alliez, en un pareil moment, indigner les

rouges, et rouges les nuages, rouge le ciel, sur lequel la pyramide géante se découpaient, non plus rigide, mais ondulante d'un va-et-vient d'ombres et de reflets rapides. Des lueurs sanglantes ondoyaient sur les carapaces noires des maisons; on voyait se démenier sur la plate-forme les gardiens; ils lançaient en vain des jets de pompe sur le tourbillon incandescent; en vain les écoles de santé, les pompiers se multipliaient; en vain mille bras se tendaient vers l'édifice: la toiture massive flambait. Des flammes énormes, bleues, verdies par le cuivre des plaques du toit, s'enroulaient autour de la flèche; avec un mugissement furieux, les poutres s'effondraient, les plaques de cuivre se tordaient, les vitraux volaient en éclats et, dans cet abîme fulgurant, des obus éclataient encore, en jets de feu. La façade avec son ornementation innombrable de clochetons, d'arcades, de colonnettes, ses trois portails ornés de statues de vierges à diadème, de vierges folles et de vierges sages, de prophètes et d'apôtres, semblait s'animer d'une étrange et fantomatique vie, comme si la pierre s'agitait, et comme si toutes ces sombres figures, réveillées de leur sommeil, ressuscitaient dans cet enfer.

Tout à coup des cris retentirent:

— Le feu à l'hôpital civil!

La-bas, à l'extrême de la ville, l'incendie enveloppait les blessés, achevait les mourants; à l'Est, la citadelle brûlait toujours, et vers l'Ouest, entre le faubourg National et le faubourg de Pierres, saccagés, renversés, rasés moellons par moellons, une autre grande clarté s'élevait: la gare, de longues files de wagons s'étaient embrasées... Des plaintes alors partirent d'une des dernières maisons du faubourg, des plaintes de petits enfants massacrés dans leurs lits, des plaintes déchirantes qui firent venir une sueur froide à ceux qui les entendirent, des plaintes faibles qui agonisaient lamentablement vers le ciel, au-dessus des tocsins d'alarme et des rumeurs de deuil de Strasbourg, en flammes par tous les bouts.

PAUL ET VICTOR MARGUERITE.
(Les Braves Gens.)

NOUVELLES MILITAIRES

Pour les vendanges. — Afin d'assurer les vendanges, M. Millerand, ministre de la guerre, d'accord avec M. Fernand David, ministre de l'agriculture, vient de décider que des permissions d'une durée de quinze jours pourraient être accordées entre le 5 septembre et le 15 octobre aux viticulteurs mobilisés dans la zone de l'intérieur ou dans les dépôts de la zone des armées, à l'exception toutefois des hommes de l'active et de la réserve, du service armé, aptes à faire campagne et appartenant à l'infanterie et au génie.

Ces permissions sont indépendantes de celles accordées à l'occasion des travaux de la fenaison et de la moisson.

De plus, dans les départements où les vignobles ont une importance particulière, des équipes de travailleurs militaires seront mises à la disposition des communes entre le 5 septembre et le 15 octobre.

LA CUISINE DU TROUPIER

Pot-au-feu à l'anglaise.

Préparer un bouillon comme pour le pot-au-feu ordinaire, mais sans y mettre de viande; on peut ajouter aux légumes un peu de lard. Saler et laisser la marmite sur feu deux ou trois bonnes heures, pour que l'eau ne cesse pas de bouillir. Mettre alors dans ce bouillon un morceau de bœuf (culotte de préférence) enveloppé à l'avance dans un morceau de toile fine que l'on couvre pour que la viande ne se défasse pas dans la marmite. Laisser cuire trois heures. Avant de servir, enlever le linge et couper le bœuf en tranches minces; il doit être saignant comme un morceau de rosbif à la broche.

SOLUTIONS DU N° 128

Carré syllabique.

AL PA CA
PA O LI
CA LI COR

Charade.

Mal — heureux
— Malheureux.

Devinette.

Le moulin a son tic-tac,
et le général sa tactique.

Les correspondances doivent être adressées: « Ministère de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

EN ZIG-ZAG

Un monsieur, pour faire de l'esprit, explique la différence qu'il y a entre une femme et une glace: c'est, dit-il, qu'une femme parle sans réfléchir et qu'une glace réfléchit sans parler.

Sauriez-vous me dire, monsieur, riposte alors une dame, quelle différence il y a entre un homme et une glace?

— Non.

— Eh bien c'est qu'une glace est polie et qu'un homme ne l'est pas toujours!

**

Cueilli dans un prospectus relatif à l'emploi d'un biberon nouveau modèle, dont l'inventeur espère d'excellents résultats:

« Lorsque l'enfant a fini de téter, il faut le dévisser soigneusement et le mettre dans un endroit frais, par exemple sous une fontaine. »

**

Un bohème à un père de famille fort riche:

— Monsieur, j'adore votre fille et je viens vous demander sa main.

— Pardon, monsieur, c'est que j'en ai deux. Laquelle aimez-vous?

Le bohème, avec ame:

— Celle que vous voudrez.

**

Un filou comparaît devant la sixième chambre.

— Accusé, dit le président, avez-vous quelque chose à dire pour votre justification?

— Oui, je voudrais ajouter un mot.

— Parlez.

— Mon président, j'espére que vous aurez un peu de considération pour moi; c'est la septième fois que j'ai l'honneur d'être jugé par vous.

**

Un enfant, entendant dire que sa mère venait de perdre un procès, s'écria en se jetant à son cou: « Ah! maman, que je suis aise que tu aies perdu ce vilain procès qui te tourmentait tant! »

LES JEUX DE LA TRANCHEE

Métagramme.

Je suis un être détesté, mais si l'on change ma tête, je deviens: véhicule — général — ville — partie de vêtement — matière dure.

Charade.

Mon premier est une arme ancienne. Mon deuxième — un habitant du ciel — Senvole, grâce à mon troisième. Et mon tout est un port de Russie.

Phrase à reconstituer.

L'éternité, préface, vie, livre, la, du, la, de, est.

Anagramme.

À tes yeux, j'apparais d'une douce blancheur, Et chez l'homme je suis un signe de grandeur.

CARRÉ SYLLABIQUE

AL PA CA
PA O LI
CA LI COR

Charade.

Mal — heureux
— Malheureux.

Devinette.

Le moulin a son tic-tac,
et le général sa tactique.

Les correspondances doivent être adressées: « Ministère de la guerre, Bulletin des armées, Paris ». Les manuscrits ne sont pas rendus.

BLOC-NOTES

— Le Président de la République et Mme Raymond Poincaré ont donné jeudi soir un dîner à l'occasion du prochain départ de l'ambassadeur du Japon, qui vient d'être nommé ministre des affaires étrangères.

— M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, qui s'était rendu à Londres, où il a eu une entrevue avec M. Runciman, président du Board of Trade, est rentré à Paris.

— Mme Roosevelt, femme de l'ancien président de la République, venant des Etats-Unis, est arrivée à Paris, où elle vient voir ses enfants.

— Le Gouvernement a décidé qu'à partir du 1er septembre, les préfets et les maires exercent comme en temps de paix, dans la zone de l'intérieur, les pouvoirs de police qui leur sont conférés par la loi.

— La « Journée du 27 juin », organisée au profit des orphelins de la guerre, a produit, pour Paris et la banlieue, la somme de 226,028 fr. 52. Les résultats connus à ce jour, pour les départements, atteignent 2 millions.

— Le 82e régiment territorial d'infanterie, composé de soldats bretons et qui n'a pas quitté le front depuis la fin de septembre 1914, vient de verser entre les mains du payeur aux armées la somme de 22,000 fr. en or.

— Rudyard Kipling est rentré à Paris après un voyage de plusieurs jours sur le front occidental. Successivement, il fut l'hôte des états-majors anglais, français et belge.

— M. Roux, directeur du service des fraudes au ministère de l'agriculture, a été chargé d'organiser la surveillance des aliments vendus dans toute la zone des armées; les fraudeurs seront impitoyablement traqués et déferlés aux tribunaux.

— D'après le *New-York Central News*, M. Edison aurait été blessé aux yeux au cours d'expériences faites avec de la potasse, dans son laboratoire de New-Jersey.

— Le peuple danois a témoigné la plus vive sympathie aux survivants du sous-marin britannique *E-13*, torpillé et bombardé sur territoire maritime danois par les Allemands.

— La comtesse de Bulow et le prince de Wurtemberg ont laissé dans leurs villas de Brides-les-Bains (Savoie) deux superbes automobiles qui viennent d'être réquisitionnées et mises sous séquestre.

— Le professeur berlinois Ehrlich, l'inventeur du 606, est mort.

— La Belgique vient d'instituer un insigne pour les blessés de la guerre. C'est une médaille qui représente un jeune belge hors de combat.

— La première neige est tombée dans le Haut-Valais, à 1,900 mètres, et sur les Alpes de Savoie. Les pâtures en sont recouvertes.

— Les autorités allemandes installées à Varsovie se montrent d'une extrême rigueur à l'égard de la population polonaise.

— En Basse-Alsace, un ouragan, suivi d'une chute de grêle, a complètement saccagé les récoltes. Les vignes et les champs de tabac, en particulier, sont anéantis.

— M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, vient de décider que le gibier pourrait être détruit en battues au fusil, partout où il sera abondant. Pour les lapins, les autorisations seront données le plus largement possible.

— M. Frederick Burlingham, alpiniste connu, a eu la chance de pouvoir cinématographier la mont Blanc et son sommet; il a même pu prendre dans son film une gigantesque avalanche.

— L'épidémie de choléra qui s'est déclarée dans certains corps de troupes hongrois prendrait dans quelques régions des proportions considérables.

— On annonce la mort du général Georges Noël, décédé à Alger à l'âge de quatre-vingts ans; du général de brigade en retraite Laloré, décédé à Lyon à l'âge de soixante-cinq ans.

— A New-York, un Allemand nommé Kaufmann ayant pétiné un drapeau américain a été à demi lynché par la foule et n'a du son salut qu'à la police.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée:

Sergent FRAPPIER, compagnie du génie 7/13: devant mettre le feu à une charge de démolitions disposée au pied d'un barrage qui interdisait l'accès d'un entonnoir, dans lequel nos troupes se disposaient à pénétrer, s'est élançé dans cet entonnoir avant même que la charge n'explose, entraînant ainsi son déclenchement et la section d'infanterie d'assaut. Chef de bataillon ROUSSEL, 19e d'infanterie: remplissait les fonctions de lieutenant-colonel. Est tombé glorieusement à la tête du régiment alors qu'il se portait à l'assaut sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie. Colonel LEQUIMIE, 1er d'artillerie: a puissamment contribué par l'emploi et l'organisation de l'artillerie, au maintien des fronts les plus menacés sur la première ligne d'une division. Extrêmement méritant, brave, prévoyant et hardi. Lieutenant-colonel DUMESNIL: chef d'état-major de premier ordre, aussi capable que brave, aussi calme sous le feu que dans son cabinet. D'une prévoyance remarquable, il a organisé tous les services du corps d'armée d'une manière irréprochable, contribuant ainsi à toutes les préparations qui peuvent assurer le succès. Sens tactique très sûr. Lieutenant-colonel DUCHET, 56e d'infanterie: chargé de commander les attaques du 5 avril et des jours suivants, a réussi à élever trois lignes de tranchées allemandes fortement organisées, et a su résister pendant plusieurs jours à de nombreuses contre-attaques et, par son énergie, maintenir sa troupe sous le feu de violents bombardements. Capitaine MARMAGNANT, 19e d'infanterie: avec un magnifique courage est allé lui-même reconnaître, pendant l'attaque d'un village, le 22 août, une ferme occupée par l'ennemi. A été mortellement frappé en l'abordant. Capitaine ARCHAMBAUD, 19e d'infanterie: a conduit brillamment sa compagnie à l'attaque d'un village, le 22 août; a été mortellement frappé au moment où elle abordait l'ennemi à la baïonnette. Capitaine MANGIN-LECREUX, 19e d'infanterie: avec une grande ténacité a maintenu sa compagnie pendant vingt-quatre heures, le 22 août, dans un village, malgré les attaques répétées de l'ennemi. A été grièvement blessé. Capitaine KAUFFMANN, 2e génie: a reconnaissé sous le feu intense de bombes les entonnoirs creusés au-dessus d'un bois. A donné sa place et fait commencer en sa présence les travaux d'organisation, donnant un bel exemple de courage et de calme à ses sapeurs. Capitaine CHARRIOU, 2e génie: a reconnaissé sous un boyau allemand et en s'installant avec quelques hommes au pied d'un fortin allemand et s'y maintenant pendant deux jours sous un feu très violent de grenades et de bombes. A été grièvement blessé. Capitaine DESSAINT, 10e d'infanterie: chargé de commander les attaques du 5 avril et des jours suivants, a réussi à élever trois lignes de tranchées allemandes fortement organisées, et a su résister pendant plusieurs jours à de nombreuses contre-attaques et, par son énergie, maintenir sa troupe sous le feu de violents bombardements. Capitaine VENTRILLON, 19e d'artillerie: le 27 août 1914, a brillamment participé à l'attaque d'un village. A été blessé grièvement en visitant les positions occupées par sa compagnie. Capitaine LAMIABLE, 19e d'infanterie: a donné à tous le plus bel exemple de courage en allant seul, pendant l'attaque, le 22 août, reconnaître une maison occupée par l'ennemi. Est tombé mortellement atteint au moment où il pénétrait dans cette maison. Lieutenant CREMAILLE, 19e d'infanterie: a maintenu avec le plus grand sang-froid sa section de mitrailleuses sous le feu le plus violent pendant l'attaque, le 22 août, et est tombé mortellement atteint d'un éclat d'obus. Lieutenant DE SAINT-LAURENT, 19e d'infanterie: est tombé glorieusement à la tête de sa section alors qu'il l'enlevait brillamment à l'assaut des positions ennemis le 25 août 1914. Lieutenant PONS, 19e d'infanterie: a enlevé brillamment sa section à l'assaut des tranchées le 25 août, et est tombé mortellement atteint en abordant la position. Sous-lieutenant SAGET, 19e d'infanterie: est tombé glorieusement à la tête de sa section alors qu'il l'enlevait sous un feu meurtrier le 22 août. Capitaine KIEFER, 118e d'infanterie: s'est élançé avec une remarquable bravoure en tête de sa compagnie, le 22 août 1914, à l'assaut d'une position fortement occupée par l'ennemi. A trouvé la mort en accomplissant cette mission. Capitaine ROUSSEL, 118e d'infanterie: officier d'une grande valeur, s'est particulièrement distingué dans un combat; blessé très grièvement à la tête de sa compagnie le 27 août, est mort quelques jours après des suites de ses blessures. Capitaine JAQUARD, 56e d'infanterie: chargé d'occuper avec sa compagnie les tranchées allemandes conquises, a fait preuve d'une fermeté au-dessus de tout éloge. S'est maintenu malgré quatre jours de bombardement et de nombreuses contre-attaques. A ramené au combat des troupes voisines qui flétrissaient sous la violence du feu. Capitaine RECH, 56e d'infanterie: chargé avec sa compagnie de tenir le point le plus exposé des tranchées conquises, a fait preuve d'une indomptable ténacité. S'est maintenu sous un bombardement puissant et malgré de violentes contre-attaques pendant plusieurs jours, au prix de pertes élevées, et n'a pas cédé un pouce de terrain. Enseveli sous les décombres, a dû être évacué. Capitaine GARREAU, 48e d'infanterie: a fait preuve depuis le début de la campagne et particulièrement du 5 au 15 avril des plus belles qualités militaires.

Capitaine DE VERNEUIL, 13^e d'infanterie : ayant été blessé, est revenu reprendre son commandement. Blessé à la tête, le 13 avril, à l'attaque d'un bois, a donné à tous l'exemple du courage en restant à la tête de sa compagnie et n'a voulu ni se faire panser ni évacuer le lendemain.

Capitaine BOUVET, 10^e d'infanterie : chargé de contre-attaquer une tranchée qui venait d'être reprise par l'ennemi, s'est élancé à la tête de sa compagnie, a repris la tranchée et la mitrailleuse ennemie qui balayait le chemin d'accès.

Capitaine PUIG : chef d'état-major d'une division, a montré en toutes circonstances de réelles qualités militaires et un mépris absolu du danger.

Capitaine JORE, 6^e d'artillerie à pied : officier d'artillerie à pied accompli, qui fait rendre à l'artillerie d'une division des services exceptionnels, installant lui-même les observateurs nécessaires dans des emplacements souvent périlleux, sans le moindre souci des dangers qu'il court souvent.

Aumônier LEBLANC : depuis le début de la campagne, se prodigue avec un dévouement inlassable dans les ambulances et sur le champ de bataille, ne quitte pas les soldats, les visitant chaque jour dans les tranchées et vivant au milieu d'eux. Avant la bataille il les réconforte et excite leur patriotisme. Pendant la bataille il ne les quitte pas et on le voit courant sous les balles et les obus, pour relever et secourir les blessés. Tous les soldats aiment à voir au milieu d'eux ce jeune prêtre si bon et si dévoué dont la présence et les soins les réconforment.

Lieutenant DAVAL, 95^e d'infanterie : officier d'une valeur et d'un courage éprouvés. A montré de très hautes qualités de commandement les 5 et 6 avril en dirigeant sa compagnie à l'attaque d'une tranchée ennemie. Blessé, dès le début, à la figure par un éclat d'obus, a conservé le commandement jusqu'à la fin de l'action après un léger pansement.

Lieutenant GUETSCHEL, 6^e d'artillerie à pied : officier des plus distingués. Commandant une batterie de 120 long, sa batterie a été au cours d'un tir, le 23 mars, prise à partie par l'artillerie allemande, a voulu continuer le feu, a pris lui-même le commandement des deux pièces les moins éprouvées. A été à ce moment très grièvement blessé par un obus ennemi. En quittant le poste de secours, où plusieurs de ses hommes étaient venus lui dire adieu, leur cria : « Bon courage, mes amis, les hommes se remplacent. »

Sous-lieutenant LAPALLUT, 22^e d'infanterie : blessé très grièvement le 14 avril en inspectant les travaux sous un violent bombardement.

Sous-lieutenant LAUFERON, 29^e d'infanterie : officier de valeur, aux sentiments élevés brave, énergique. Au cours d'une reconnaissance a été grièvement blessé à la tête. A perdu l'œil droit.

Adjudant-chef GOURSAUD, 29^e d'infanterie : sous-officier énergique, donne constamment au feu l'exemple de la vigueur et de la bravoure.

Adjudant MACHECOURT, 13^e d'infanterie : très bon chef de section, maintenant avec l'autorité de l'exemple la discipline de sa troupe sous le feu.

Adjudant HELLER, 1^e d'artillerie : modèle de sang-froid et d'énergie pour assurer le service de l'artillerie dans les circonstances les plus difficiles sous le feu.

Adjudant DUCHAMP, 56^e d'infanterie : a maintenu sa section pendant quatre jours sur une position importante battue d'écharpe par des feux violents d'artillerie lourde, après que la tranchée eut été complètement détruite. A subi sans broncher plusieurs contre-attaques qu'il repoussait ; demandait encore à rester après avoir été relevé.

Adjudant LARUE, 27^e d'infanterie : après avoir enlevé sa section à l'attaque d'une tranchée allemande en faisant preuve d'un élan remarquable a réussi à se maintenir sur cette position malgré le feu intense de l'artillerie. Bien que blessé, n'a pas voulu abandonner son poste.

Sergent BISEBARD, 95^e d'infanterie : s'est distingué par son grand courage dans toutes les attaques. A été remarquable de calme, de bravoure et d'entrain le 5 avril à l'assaut d'une tranchée ennemie.

Caporale MICHEL, 56^e d'infanterie : chef de pièce, est resté pendant deux jours avec ses servants sur un emplacement situé à 30 mè-

tres de l'ennemi. A insufflé son calme et son esprit de devoir à tous ses subordonnés. A refusé ces derniers sous un feu de boîtes à mitrailleuse meurtrier. A fait l'admiration de ses chefs par le mépris constant de la mort.

Caporal MENARD, 95^e d'infanterie : s'est particulièrement distingué les 7 et 8 avril dans la conquête et la défense d'une tranchée allemande. S'est élancé avec quelques hommes dans un boyau occupé par l'ennemi qui préparait une contre-attaque, l'a obligé par un lancement de grenades à se retirer. Est allé sous le feu chercher un des chefs de section de sa compagnie grièvement blessé et l'a ramené.

Soldat TILLIER, 95^e d'infanterie : à l'attaque du 5 avril, a donné un bel exemple de courage en élancant le premier dans un boyau ennemi pour y lancer des grenades, a eu la main droite emportée et une jambe cassée pendant l'action. A continué néanmoins à encourager ses camarades.

Soldat BRUNET, barrantier au 56^e d'infanterie : se montre infatigable dans l'accomplissement de son devoir. A assuré le transport des blessés malgré le bombardement intense et parmi des terrains bouleversés. Se trouvant en première ligne au moment d'une contre-attaque et ayant fini de pauser les blessés, a jeté son brassard et fait le coup de feu. Est tombé terrassé par la fatigue et les privations au moment où il s'acharnait à piocher pour délivrer des camarades ensevelis.

Soldat MAITRE, 10^e d'infanterie : a fait preuve d'une énergie indomptable en progressant à coups d'explosifs dans une tranchée qu'il fallait reprendre. Blessé grièvement.

Soldat BOURGOIN, 95^e d'infanterie, 10^e compagnie : est arrivé le premier dans la tranchée ennemie. Blessé alors qu'il poursuivait l'ennemi à coups de grenades a continué, étant assis, à jeter ses grenades par dessus le parapet de la tranchée conquise.

Capitaine DONNET, 62^e d'infanterie : s'est remarquablement montré courageux au combat, est tombé mortellement frappé en enlevant sa compagnie pour occuper la lisière d'un village le 22 août dans la soirée.

Capitaine RAGUET, 62^e d'infanterie : après une rude journée de combat, a ramené sa compagnie sur une position importante pour arrêter les progrès de l'ennemi, a tenu jusqu'au bout, permettant de dégager des unités compromises. A été mortellement frappé au moment où sa mission de sacrifice allait prendre fin.

Capitaine WEISBECKER, 62^e d'infanterie : brave au-dessus de tout éloge, a, par son calme et son sang-froid, tenu avec un bataillon, dont il venait de prendre le commandement, les lisières d'un bois ; a réussi à arrêter la progression rapide de l'ennemi, permettant de reprendre en mains les unités engagées. A largement payé de sa personne. Est tombé en brave, frappé mortellement (26 août).

Lieutenant LANDAIS, 62^e d'infanterie : officier plein d'allant et de courage, conduisant au feu sa section avec un entraînement extraordinaire et une joyeuse gaité, est tombé mortellement frappé au moment où, se portant en avant, il allait reconnaître le terrain pour faire un bond qui lui aurait permis de tenir la ligne ennemie sous le feu de sa section (26 août 1914).

Lieutenant WONDERHEYDEN, 62^e d'infanterie : très brave et très courageux au feu.

Lieutenant DE LA FORET DIVONNE, 62^e d'infanterie : soldat sans peur, brave jusqu'à la mort, est tombé la cuisse fracassée en entraînant sa section avec un remarquable courage, sous un feu de mitrailleuses très violent. N'a pu être relevé, a succombé après un martyre de 30 heures de douleurs et d'angoisses (22-23 août).

Lieutenant ROMAZOTTI, 62^e d'infanterie : sans souci du danger, entraînant sa section le 22 août dans une zone battue par des mitrailleuses, a remarquablement conduit sa section, a réussi à gagner la position qui lui avait été assignée. Est tombé blessé, n'a pas reparé.

Lieutenant LE POUPO, 62^e d'infanterie : a fait preuve dans tous les engagements d'une vigueur et d'un courage remarquables. Ramenant sa troupe au combat le 26 août, après

une journée très chaude, a été frappé d'une blessure très grave.

Sous-lieutenant BIRON, 62^e d'infanterie : entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée, a sauté le premier dans l'ouvrage ennemi en tuant un Allemand d'un coup de sabre ; est tombé frappé d'une balle à la tête (22 août).

Capitaine BARRAULT, 61^e d'infanterie : a ramené plusieurs fois sa compagnie à l'assaut le 22 août. A été tué à sa tête en l'entraînant une dernière fois.

Capitaine LEGRENDE, 64^e d'infanterie : très brillante conduite au combat du 22 août. Mortellement blessé en entraînant sa compagnie à l'assaut.

Lieutenant VALLADE, 61^e d'infanterie : conduite très énergique au combat du 25 août. Tué en tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut.

Sous-lieutenant BRACONNOT, 64^e d'infanterie : très brillante conduite au combat le 26 août. A été mortellement blessé en essayant d'enlever une mitrailleuse allemande qui déclinait son bataillon.

Sergent-major BOUFFARD, 93^e d'infanterie : le 22 août, au cours d'un assaut, est entré un des premiers dans le village. Le 27 août, a été blessé en aidant son capitaine à porter en avant sa compagnie déjà décimée et des groupes des régiments voisins privés de chefs.

Sergent DAUZE, 93^e d'infanterie : brillante conduite le 27 août, où il a été blessé. De retour au front, a fait preuve en toutes occasions de courage et de sang-froid se présentant pour toutes les missions périlleuses.

Soldat CROUILLEBOIS, 93^e d'infanterie : blessé le 27 août d'une balle dans la poitrine, fait prisonnier par les uhlans, réussit à s'échapper et rejoint son corps le lendemain matin.

Soldat LE BORGNE, 93^e d'infanterie : assuré d'une façon constante et dans les circonstances les plus difficiles la liaison entre son commandant de compagnie et les sections.

Le 27 août, quoique simple soldat a ramené au feu une demi-section privée de son chef et de ses deux caporaux.

Capitaine DE LAGARDE-MONTLEZUN, 35^e d'artillerie : le 22 août, a commandé avec énergie sa batterie sous le tir réglé de l'artillerie et malgré un feu violent d'infanterie à courte distance, jusqu'à ce que, blessé très grièvement, il ait dû abandonner son commandement. Reconnu intransportable, est tombé aux mains de l'ennemi avec l'ambulance.

Capitaine GALLOT, 35^e d'artillerie : le 22 août, sa batterie étant engagée sous un feu violent d'infanterie de face et de flanc à courte distance et subissant en outre le tir d'une artillerie ennemie, a continué le feu avec sang-froid ; blessé une première fois, a conservé son commandement et a été atteint mortellement à son poste de combat.

Lieutenant BERTRAND, observateur d'un corps d'armée : a toujours fait preuve dans toutes ses reconnaissances du plus grand courage, malgré plusieurs accidents successifs, dont le dernier fut très grave, continué à remplir ses fonctions d'observateur avec le plus entier dévouement.

Lieutenant BARJONET, 106^e d'infanterie : a commandé avec beaucoup d'intelligence, de bravoure et de ténacité son régiment au cours des combats des 5 au 9 avril, l'a maintenu sur les positions conquises malgré de violentes contre-attaques et un bombardement intense de pièces de tous calibres.

Capitaine ROUX, 106^e d'infanterie : grièvement blessé à la tête, a été stoïque devant la souffrance qu'il a acceptée courageusement en disant : « C'est pour la France. »

Après un pansement sommaire a prodigué ses encouragements à tous ceux qui l'entouraient.

Commandant DUFFIE, 67^e d'infanterie : a montré la plus grande énergie et la plus brillante conduite au cours des combats du 24 août, où il a été blessé, des 26 décembre et 7 avril. Est tombé glorieusement à la tête de son bataillon, qu'il conduisait à l'attaque des tranchées ennemis.

Capitaine de bataillon RAYER, 132^e d'infanterie : officier breveté de mérite, très froid et très calme au feu ; a su maintenir son unité dans des conditions très difficiles et devant des attaques incessantes de l'ennemi de jour et de nuit, des troupes exténuées de fatigue et soumises à un formidable bombardement. Blessé le 7 avril.

une journée très chaude, a été frappé d'une blessure très grave.

Sous-lieutenant BIRON, 62^e d'infanterie : entraînant sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie qui venait de décliner son bataillon.

Capitaine LEGRENDE, 64^e d'infanterie : très brillante conduite au feu. A été tué à la tête de sa section à l'assaut d'une tranchée ennemie.

Sous-lieutenant VALLADE, 61^e d'infanterie : conduite très énergique au combat du 25 août. Tué en tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut.

Sous-lieutenant DE FOUVILLE, 26^e bataillon de chasseurs : a fait preuve d'une grande énergie, de sang-froid et de courage dans l'assaut d'une tranchée ennemie.

Sous-lieutenant FAVOT, 26^e bataillon de chasseurs : gravement blessé le 22 août, de retour au feu, a été un bel exemple de courage et d'énergie en entraînant ses camarades à l'assaut et en tuant plusieurs ennemis à la baïonnette.

Sous-lieutenant CORDOEN, 26^e bataillon de chasseurs : a fait preuve en maintes circonstances de coup d'œil de sang-froid et d'ascendance d'assaut et a reconquis dans des circonstances très périlleuses un point important occupé par l'ennemi. A été tué le 8 avril au moment où il se portait à nouveau en avant de la colonne d'assaut vers le même point qu'il avait juri d'atteindre lui-même à tout prix.

Sous-lieutenant KEFFER, 25^e bataillon de chasseurs : tué glorieusement alors qu'il entraînait sa section sur la position qu'il avait détalé dans les abris des pétards que lui faisaient passer les sapeurs et a été tué en explorant la position ennemie.

Caporale PERROT, 132^e d'infanterie : très bien secondé son chef de section à l'assaut d'une tranchée allemande qui a été enlevée. S'y est maintenu avec son chef de section jusqu'à la dernière extrémité et ne s'est replié avec sa troupe que devant l'attaque d'une troupe ennemie très supérieure et appuyée par une mitrailleuse.

Brigadier VIGUÉ, 3^e d'artillerie coloniale : quoique grièvement blessé, n'est allé se faire panser qu'après avoir fait placer des boucliers devant l'embrasure du blockhaus sous lequel était abrité le canon-revolver dont il avait le commandement et s'est assuré que son personnel était à l'abri de la fusillade intense de l'ennemi.

Caporale BOTTEIN, 9^e génie : commandant une section au cours d'une opération, a montré dans le commandement de son unité une énergie admirable. A été blessé mortellement.

Soldat CUVELIER, 67^e d'infanterie : brillante conduite au feu. A été un bel exemple de courage et d'énergie en entraînant ses camarades à l'assaut et en tuant plusieurs ennemis à la baïonnette.

Canonnier FALOT, 25^e d'artillerie : malgré deux blessures, a continué à servir sa pièce avec un mépris absolu de la souffrance. Est mort le lendemain des suites de ses blessures.

Soldat DAVAU, clairon au 67^e d'infanterie : brillante conduite au feu. A été un bel exemple de courage et d'énergie en entraînant ses camarades à l'assaut et en tuant plusieurs ennemis à la baïonnette.

Soldat FUCHY, 26^e bataillon de chasseurs : blessé le 2 août, s'est porté au secours de son capitaine blessé lui-même et l'a accompagné et soutenu sous un feu violent d'infanterie et d'artillerie, donnant ainsi un superbe exemple de dévouement.

Soldat DUFRESNE, 25^e bataillon de chasseurs : s'est élançé seul à la poursuite de l'ennemi en retraite et a répondu à son capitaine qui lui donnait ordre de s'arrêter : « Ça m'est égal de mourir, il faut que j'en tue le plus possible. »

Lieutenant HOLTZAPFFEL, 50^e d'artillerie, observateur à l'escadronne M. F. 32 : au cours des vols exécutés les 29, 30 et 31 mars, a en son avion atteint par de nombreux projectiles ennemis, n'en a pas moins achevé ses réglages. En toutes circonstances, s'est parfaitement et complètement acquitté des missions aériennes qui lui étaient confiées.

Sous-lieutenant KUENTZ, 7^e d'artillerie, escadronne M. F. 32 : au début de la campagne a rendu de très grands services à son régiment comme observateur dans les tranchées. Défache à l'aviation d'un corps d'armée au dé-

but d'octobre compte actuellement près de cent cinquante heures de vols au-dessus de l'ennemi. A fait de nombreuses reconnaissances et réussi beaucoup de réglages de tir d'artillerie dans des conditions souvent difficiles et toujours périlleuses. S'est parfaitement acquitté des missions qui lui étaient confiées malgré les tirs bien réglés de l'artillerie ennemie dont les projectiles ont atteint à plusieurs reprises l'avion qu'il montait, en particulier les 29, 30 et 31 mars.

Médecin-major DEFFALVELLY, 17^e bataillon de chasseurs : a été tué glorieusement le 20 mars à la tête de sa compagnie, tenant tête, le fusil à la main, au milieu de ses chasseurs, à une attaque ennemie.

Sous-lieutenant TORRENT, 17^e bataillon de chasseurs : est mort bravement à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut dans un combat très périlleux.

Sous-lieutenant LACROIX, 17^e bataillon de chasseurs : exemple de calme et d'audace pour ses chasseurs, a trouvé une belle mort à la tête de sa section en repoussant avec le plus grand courage une attaque ennemie.

Sergent BEHTRAND, 17^e bataillon de chasseurs : est mort bravement à la tête de sa demi-section en tenant tête à une attaque et en donnant à ses chasseurs l'exemple de la plus grande bravoure.

Sergent COUTON, 17^e bataillon de chasseurs : exemple de dévouement et de bravoure, a trouvé la mort en entraînant sa section à l'assaut, le 20 mars dernier.

Sergent FLORENT, 17^e bataillon de chasseurs : est mort héroïquement le 20 mars en sortant d'une tranchée avec sa section et en attaquant avec la plus grande bravoure.

Sergent LAMAZE, 17^e bataillon de chasseurs : a fait preuve de la plus grande énergie et de beaucoup de bravoure en entraînant sa demi-section à l'attaque d'une tranchée, a trouvé la mort au bord de cette tranchée, dont ses chasseurs se sont emparés.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur :

Au grade de chevalier.

Médecin-major DUPRET, 3^e territorial d'infanterie : médecin ayant depuis près de trente ans rendu des services à l'armée dans la vie civile. S'est signalé dès le début de la campagne par son intelligente initiative dans la direction de son service et un remarquable dévouement.

Médecin-major ANDRÉ, quartier général du général adjoint au commandant en chef : professeur agrégé à la faculté de médecine de Nancy. D'une capacité et d'un dévouement à toute épreuve, a rendu et rend tous les jours les meilleurs services au Q. G. et dans les hôpitaux voisins, en raison de sa valeur de chirurgien hors ligne.

Médecin-major CASSIN, 13^e région : Médecin principal JOSSEURAND, 14^e région : Médecin des hôpitaux.

Médecin-major MARION, gouvernement militaire de Paris : professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux de Paris.

Médecin-major MONOD, 13^e région : chirurgien des hôpitaux de Bordeaux.

Médecin aide-major TIXIER, 14^e région : professeur agrégé de clinique chirurgicale.

Médecin-major FREY, gouvernement militaire de Paris : chargé d'un service de chirurgie au Val-de-Grâce.

Médecin aide-major MORESTIN, gouvernement militaire de Paris : chargé du service des restaurations de la face au Val-de-Grâce.

Médecin-major VILLARD, 11^e région : professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Médecin principal MOUSSOU, 13^e région : professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.

Médecin-major FAUCILLON, direction du service de santé au ministère de la guerre.

Médecin-major LARDENOIS, 6^e région : chirurgien à Reims. Très belle conduite pendant le bombardement de Reims.

Médecin-major FROELICH, 2^e région : professeur agrégé de chirurgie à Nancy.

Médecin-major BERARD, 14^e région : professeur de clinique chirurgicale.

Médecin-major FASQUELLE, chef du service de la vaccination antivariolique.

Médecin-major IMBERT, 15^e région : professeur de clinique chirurgicale.

Médecin-major NICOLAS, 14^e région : professeur à la faculté de Lyon.

Médecin-major CARRIEU, 16^e région : professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Médecin-major NOVÉ-JOSSEURAND, 14^e région : professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux.

Médecin-major PÉCHIN, 2^e territorial d'infanterie.

Médecin-major LOCHARD, gouvernement militaire de Paris.

Médecin-major THALINGER, 4^e région.

Médecin-major SOUPLET, 5^e région.

Médecin aide-major VINCENT, 9^e région.

Médecin aide-major MEYRIGAC, 12^e région.

Pharmacien-major HOCBOCQ, hôpital temporaire de Bautzen, Toul : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Officier d'administration VEYRUN, gestionnaire de l'hôpital temporaire n° 4 d'une gare régulière : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Officier d'administration MELAN, service de santé des étapes : actif, dévoué et de beaucoup d'initiative. Nombreuses campagnes coloniales. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Officier d'administration FLUHR, ambulance n° 7 d'un corps d'armée : nombreuses annullités. S'est acquis de nouveaux titres par son zèle dans la campagne actuelle.

Officier interprète RICHARD : a fait preuve depuis le début de la campagne de beaucoup de dévouement et a rendu des services dans son emploi spécial où il apporte un esprit très militaire.

Ingénieur en chef RIBOUD, commandant la 6^e section de chemins de fer de campagne : s'est occupé avec beaucoup de soin de la mobilisation de sa section de chemin de fer de campagne et a pris toutes les mesures nécessaires pour préparer l'exploitation des lignes situées dans sa zone d'action. Comme ingénieur de la voie, a pris la part la plus active au rétablissement des ouvrages sur son réseau ; grâce à sa haute compétence technique et à sa collaboration dévouée, il a été possible de procéder au rétablissement définitif de plusieurs ouvrages très importants pour le ravitaillement des armées et pour les transports en cours d'opérations.

Sous-lieutenant LEBLANC, 4^e section de tirailleurs indigènes : a été blessé très grièvement à la tête de sa section, pendant un bombardement, au moment où il faisait abriter ses hommes. Officier énergique, très dévoué, ayant un grand ascendant sur les tirailleurs. A été amputé de la jambe gauche.

Sous-lieutenant SUEUR, artillerie d'une division coloniale : excellent officier, vigoureux et plein d'entrain, a été grièvement atteint le 30 mars, au poste d'observation de sa batterie, par plusieurs éclats d'obus.

Lieutenant LAFFERIERE, 92^e d'infanterie : blessé grièvement le 20 août 1914, a perdu l'œil gauche, l'index et le médium droit.

Commandant sa compagnie dans cette affaire, où il a fait preuve de la plus grande énergie.

Sous-lieutenant TRARIEUX, 92^e d'infanterie : blessé grièvement le 25 août 1914, a perdu l'œil gauche. S'est bravement conduit dans cette affaire où il a été blessé en entraînant sa section en avant sous un feu intense de l'ennemi.

Sous-lieutenant ROBIN, 12^e d'infanterie : a été grièvement blessé (perte d'un œil) en portant sa section en avant.

Captaine D'ARAM, 50^e d'infanterie : séparé de son régiment en pleine bataille le 22 août, a rallié sous son commandement des fractions de troupes et a vainement essayé de rejoindre nos lignes en se frayant un chemin de vive force. S'est maintenu pendant près de six mois dans les forêts, puis, au prix de dangers et de fatigues sans nombre, a réussi à regagner la France et son poste de combat, ayant fait preuve des plus belles qualités de chef et de soldat.

Lieutenant-colonel PRADAL, bataillon des douaniers d'un camp retranché : nombreuses annullités. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Captaine ALBERTIN (E.-N.-A.), 6^e bataillon de douaniers : figurait au tableau de concours de 1914. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus depuis le début de la campagne.

Captaine ALBERTIN (A.-P.-H.), 6^e bataillon de douaniers.

Captaine BAY, bataillon de fortresse des douanes de Dunkerque : excellent officier. Très énergique. A été grièvement blessé le 11 septembre 1914.

Lieutenant-colonel d'infanterie territoriale GUIZET, conservateur des eaux et forêts à Noint.

Lieutenant de réserve MONTILLOT, 35^e d'infanterie coloniale : très bon officier de réserve. S'est très bien comporté depuis le début de la campagne. Bon chef de section, brave et énergique. Réunit 35 annuités.

Lieutenant de réserve VIC, 4^e d'infanterie coloniale : le 6 septembre 1914, a surpris avec sa section une compagnie d'infanterie allemande soutenue d'une batterie d'artillerie. Entraînant sa troupe avec tant de décision que d'énergie, a infligé les plus grandes pertes à l'ennemi tuant de sa main les deux officiers de la compagnie. Le 21 septembre, a vigoureusement contre-attaqué, avec la compagnie qu'il commandait, l'ennemi qui venait de s'emparer d'un bois et a été grièvement blessé. Est revenu sur le front après guérison.

Captaine de réserve DANIAULT, 7^e d'infanterie coloniale : s'est fait remarquer par sa bravoure et son entraînement dans les combats auxquels il a pris part. En dernier lieu, le 20 décembre, commandant la compagnie de tête de la colonne d'assaut, est entré en tête des premiers hommes dans les tranchées ennemis.

Lieutenant de réserve Varsi, 33^e d'infanterie coloniale : a fait preuve depuis le début de la campagne d'un dévouement et de beaucoup d'initiative. Nombreuses campagnes coloniales. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Captaine ROUSSEL, 23^e d'infanterie coloniale.

Captaine de réserve DECHARBOGNE, artillerie lourde d'une division d'infanterie : montre depuis le début de la campagne, le plus bel entraînement et plus grande sang-froid. Commande parfaitement l'artillerie lourde de la division. Donne constamment de sa personne aux postes les plus périlleux. A obtenu une citation pour sa belle conduite le 16 janvier, lors de l'attaque exécutée par les Allemands sur un village du secteur.

Sous-lieutenant CHAMBE, observateur à l'escadrille M. S. 12 : a donné la mesure de son audace et de son sang-froid en abattant après un combat, presque à bout portant, un avion ennemi qui venait de lancer une éclatante de mort sur la ligne de feu.

Sous-lieutenant ROBERT, observateur à l'escadrille M. S. 12 : a poursuivi un aviaire ennemi qui cherchait à rentrer dans ses lignes. A subi son feu jusqu'au moment où, l'avant rejoignant, il l'a abattu de trois balles dont l'une a blessé sérieusement le pilote et les deux autres ont atteint l'appareil ennemi dans ses œuvres vives.

Adjudant PELLETIER-DOISY, pilote à l'escadrille M. S. 12 : a fait preuve d'un courage et d'une adresse rares dans un combat aérien contre un avion ennemi qu'il a pris en chasse, coupé de ses lignes et manœuvré de façon à permettre le tir efficace de son passager. Après la chute de cet avion dans nos lignes, est venu se poser près de lui et a fait prisonnier le pilote et l'observateur.

Au grade d'officier.

Colonel CHAPARD, 6^e d'infanterie : chef de corps remarquable qui, après avoir très bien conduit son régiment depuis le début de la campagne, a par sa méthode et son activité de tous les instants fait de son secteur un des mieux organisés, malgré les plus grandes difficultés.

Chef de bataillon du génie BRACONNIER, sous-chef d'état-major d'un corps d'armée : n'a cessé de faire preuve depuis le commencement de la campagne des plus belles qualités militaires et a été cité à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite. En dernier lieu, a été grièvement blessé par quatorze éclats d'obus le 12 novembre 1914.

Sous-lieutenant BLANCHARD, 21^e rég. territorial d'infanterie : a couragéusement et habilement conduit sa section aux combats des 26, 27, 28 et 29 septembre 1914, et puissamment secondé les efforts de son commandant de compagnie au combat du 11 octobre 1914, où il a maintenu ses hommes dans un combat corps à corps et en se défendant pied à pied. A été grièvement blessé au bras gauche.

Sous-lieutenant MARTEL, 15^e rég. d'infanterie : depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve de beaucoup d'énergie et d'un grand courage. A l'attaque du 25 mars, a brillamment entraîné sa section sous le feu de l'ennemi, est entré dans une contre-attaque que lorsque sa compagnie eut été fortement éprouvée. A demandé à reprendre cette tranchée le 14 mars avec sa compagnie reconstituée.

Lieutenant LAMBERT, 5^e d'infanterie coloniale : le 9 mars, a brillamment enlevé avec sa compagnie une tranchée ennemie, s'y est maintenu pendant neuf heures et ne s'est replié devant une contre-attaque que lorsque sa compagnie eut été fortement éprouvée. A demandé à reprendre cette tranchée le 14 mars avec sa compagnie reconstituée.

Captaine LE TOURNIER, 71^e d'infanterie : blessé le 21 août 1914, continua à conserver toute la journée le commandement de sa

section de mitrailleuses et ne fut évacué que le lendemain, sur l'ordre formel du médecin. A rejoint le front le 1^{er} novembre. A, le 16 mars 1915, par son calme, son sang-froid et son énergie, dans des circonstances périlleuses et difficiles, su maintenu le plus bel ordre dans sa compagnie.

Lieutenant CHARDIN, 4^e rég. de chasseurs, détaché à l'état-major d'une brigade : ayant été détaché à l'état-major d'une brigade d'infanterie, dans une situation délicate, a porté le plus grand et constant intérêt aux affaires de la brigade et a témoigné, pendant plus d'un mois, d'un grand esprit de dévouement et d'évacuation, malgré les réelles difficultés occasionnées par la grande affluence des blessés.

Lieutenant BERNIS, B du génie : a fait preuve de la plus grande énergie sous le feu. A été grièvement blessé par suite de l'éclatement d'un tube lance-grenades, a eu l'os du bassin fracturé et a été amputé du bras gauche.

Captaine BÉGOU, 16^e d'infanterie : a préparé avec la plus grande activité et avec persévérance l'attaque de plusieurs ouvrages ennemis, l'a menée à bien et, grâce à son énergie, a su conserver, malgré de violentes contre-attaques, ces ouvrages dont dépend la possession d'une région très importante pour la suite des opérations.

Captaine PIERRARD, 16^e rég. d'infanterie : dans des circonstances critiques, alors que l'explosion de quatre fourreaux de mine ennemis avait bouleversé des portions importantes de tranchées de 1^{re} ligne occupées par le bataillon qu'il commandait, a conservé son calme et son sang-froid : a pu ainsi arrêter net l'elan de l'ennemi qui avait profité de l'effet de surprise pour se jeter dans les entonnoirs et les retranchements voisins : puis a reconquis rapidement le vive force la plus grande partie du terrain perdu. A été blessé le 28 août. Le 26 mars, a très brillamment élevé sa compagnie, est entré dans les tranchées ennemis, les a traversées sans arrêt et a installé sa ligne 300 mètres plus en avant. Officier très modeste, a une belle tenue.

Captaine MAIRE, 17^e rég. d'infanterie : blessé au combat du 1^{er} octobre 1914. Excellent officier.

Captaine MARSAUD, 43^e rég. d'infanterie coloniale : s'est distingué depuis le début de la campagne par son courage, son entraînement et son aptitude au commandement. A fait preuve de la plus grande énergie le 26 septembre où, avec sa compagnie, il a entraîné dans les combats des fractions privées de leurs chefs au moment le plus critique. A été blessé grièvement le 29 septembre par un éclat d'obus en reconnaissant personnellement les emplacements de l'ennemi.

Lieutenant MONOD, 43^e rég. d'infanterie coloniale : a pris part aux opérations dès le début de la campagne, s'est fait remarquer par son dévouement, son entraînement et son aptitude au commandement de sa section d'abord, de sa compagnie ensuite. A été blessé grièvement le 28 septembre, a été amputé d'une jambe qui lui a traversé la cuisse. Est revenu au front aussitôt guéri.

Lieutenant THOUMYRE

Capitaine FAMY, 12^e bataillon de chasseurs alpins : au cours d'une attaque très meurtrière dans la nuit du 6 au 7 mars, le commandant de l'attaque ayant été grièvement blessé, le suivant disparu, a pris le commandement, a maintenu les troupes sur place jusqu'à cinq heures et demie et ne s'est replié en ordre, sur les anciennes positions, qu'après en avoir reçu l'ordre formel, bien que son flanc droit se trouvât découvert.

Capitaine VEILLON, 6^e bataillon de chasseurs à pied : au cours des combats du 6 au 23 mars, a donné les preuves de la plus belle bravoure pour assurer les liaisons du commandement dans les conditions les plus périlleuses. Déjà cité à l'ordre de la division à la suite des affaires du 14 au 20 février.

Sous-lieutenant PICOLET, sapeurs-cyclistes du 4^e génie : blessé par un éclat d'obus en dirigeant des travaux dans les tranchées de première ligne. Depuis le début de la campagne, n'a cessé de donner des preuves d'un zèle inatigable et d'un courage modeste. A, le 2 novembre, placé lui-même des fils de fer à quelques pas des lignes ennemis. Depuis deux mois se dépense jour et nuit sans compter et avec la plus grande mépris du danger, pour l'organisation défensive du secteur de la division.

Capitaine RÉMION, 43^e bataillon de chasseurs : blessé le 27 août 1914 en conduisant sa compagnie à l'attaque. Cité à l'ordre de l'armée le 2 novembre 1914. A beaucoup d'expérience et une belle tenue au feu : a su communiquer à sa compagnie son énergie et son entraînement. S'est particulièrement distingué dans l'engagement du 26 mars.

MÉDAILLE MILITAIRE

Sont décorés de la médaille militaire :

Adjudant territorial MERRIOT, 38^e d'artillerie.

Adjudant CHOMETTA, compagnie B. 13 : après avoir rendu aux colonies des services qui l'ont fait hautement apprécier, s'est acquis de nouveaux titres par le dévouement et le zèle dont il a fait preuve en toutes circonstances depuis le début des opérations.

Adjudant DEBRAS, compagnie 22/3 : rentré du Maroc au moment de la guerre, a rendu les plus grands services dans tous les travaux que sa compagnie a eu à exécuter en présence de l'ennemi.

Adjudant HOGUET, commandant la 2^e section de maçons : après avoir rendu d'excellents services aux colonies s'est acquis de nouveaux titres par le dévouement dont il a fait preuve dans tous les services qui lui ont été confiés.

Adjudant CAUSSE, compagnie P. 1 : s'est fait remarquer par son dévouement et par son sang-froid dans les travaux exécutés par sa compagnie sous le feu de l'ennemi.

Adjudant télégraphiste BRODU, G. Q. G. : attaché en qualité de mécanicien depuis le début de la mobilisation au détachement télégraphique de deuxième ligne du G. Q. G., a contribué très efficacement par son activité, son esprit inventif et ses remarquables aptitudes professionnelles au maintien et à l'amélioration des liaisons télégraphiques du G. Q. G.

Maitre ouvrier LHOTE, 6^e section : chauffeur de 1^{re} classe. Au plus fort du bombardement d'une gare, s'est offert pour aller au dépôt, sur lequel tombaient des obus, chercher une locomotive et l'atteler à un train de blessés qu'il était urgent d'évacuer. Ayant réussi à atteler la machine et à disposer les aiguilles, a pu remorquer le train en donnant à tous l'exemple du calme et du sang-froid.

Sous-chef LEPAPE, 6^e section : bien que malade depuis deux mois, a rejoint, le 1^{er} août, son dépôt et, bien que la ligne fut menacée, a pu évacuer deux machines et du matériel roulant et recueillir en route des réservistes qui rejoignaient leur corps.

Employé principal COCHINARD, 6^e section : agent très zèle et dévoué, a montré beaucoup d'énergie et de sang-froid lors de l'évacuation d'une ligne sous le feu de l'ennemi.

Maitre ouvrier CARPENTIER, 5^e section : agent très zélé. Après la bataille de la Marne a fait la reconnaissance des lignes évacuées

à hauteur de nos troupes ; il a assuré le rétablissement de la circulation dans une gare placée sous le feu de l'ennemi et où il fallait assurer des évacuations urgentes.

Maitre ouvrier POCHÉZ, 5^e section : agent modeste et dévoué. Chargé par ses chefs de recueillir des renseignements dans la région occupée par l'ennemi, a exécuté plusieurs reconnaissances très audacieuses qui ont fourni des indications utiles aux armées comme au service des chemins de fer.

Chef ouvrier BAUDOIN, 5^e section : contremaître au service de la voie, a participé à la remise en état des lignes à hauteur des combattants et a assuré notamment le rétablissement de la circulation d'une gare, autour de laquelle tombaient les obus ennemis.

Sous-chef ouvrier VINCENT, 5^e section : chef d'équipe à un dépôt, a pris part sous le feu d'un train blindé allemand à une opération qui a permis d'effectuer le sauvetage de 17 machines de ce dépôt.

Sous-chef d'équipe GIRAUD, 1^{re} section, Mécanicien SAILLOUR 4^e section.

Adjudant MICHAUD, intendance militaire d'une division d'infanterie : très bon adjudant qui a ajouté de nouveaux titres depuis le début des opérations à ceux qu'il avait acquis antérieurement par ses excellents services et ses nombreuses campagnes.

Adjudant RITTER, 14^e section de C.O.A. : nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Adjudant MAUCOURANT, 8^e section de C.O.A. : très bon sous-officier, très méritant rendant les meilleurs services. Nombreuses campagnes. S'est acquis de nouveaux titres par les services rendus pendant la campagne actuelle.

Adjudant LARRIEU, 11^e section de C.O.A. : ancien de services et campagnes. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Adjudant GUGLIELMI, 11^e section de C.O.A. : ancien de services. Très bon sous-officier. Très consciencieux, très méritant. S'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne actuelle.

Adjudant DOREL, 17^e section de C.O.A. : excellent sous-officier, nombreuses annuités. Depuis le début de la campagne actuelle, il s'est montré actif, zélé, expérimenté et très consciencieux.

Adjudant CHATELET, 2^e section de C.O.A. : excellent sous-officier. Nombreuses annuités. S'est acquis de nouveaux titres par son zèle et son assiduité au travail au cours de la campagne actuelle.

Adjudant SOULIGNAC, intendance d'un corps d'armée : excellent serviteur. S'est fait remarquer par sa belle attitude et son courage, le 17 novembre, au moment où il a été gravement blessé.

Adjudant MUZARD, 20^e section de C.O.A. : nombreuses annuités et campagnes antérieures. Excellent sous-officier qui s'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle.

Adjudant DELEGLISE, 2^e section de C.O.A. : nombreuses annuités. Sous-officier intelligent, énergique, dévoué. Par son activité incessante a rendu les meilleurs services depuis le début de la campagne.

Adjudants DEFOSSEZ, 6^e section de C.O.A.; BRAQUESSAC, 20^e section de C.O.A.; ROIG, 17^e section de C.O.A.; sergents BAILLARD, 8^e section de C.O.A.; GASPAR, 19^e section de C.O.A.; VASSEUR, 14^e section de C.O.A.; MAGET, 23^e section de C.O.A.

Soldat GRATIEN, 45^e d'infanterie : ayant demandé à faire partie d'une patrouille chargée de reconnaître une fraction ennemie qui se dirigeait sur les tranchées occupées par sa compagnie, a été blessé de plusieurs balles le 15 octobre. Avait montré beaucoup d'endurance dans toute la campagne. A été amputé de la jambe droite.

Sergent JOLY, 167^e d'infanterie : ayant reçu l'ordre dans la journée du 15 mars de reprendre une tranchée bouleversée par les explosions de fourneaux de mine ennemis, s'est précipité et a pu s'y maintenir sous une grêle de grenades et de bombes, repoussant trois contre-attaques jusqu'à ce qu'il soit relevé (au bout de vingt-quatre heures). S'était déjà signalé dans les combats du 1^{er} novembre et du 10 décembre.

Sergent ALLELY, 85^e régiment d'infanterie : a été blessé grièvement le 22 février, alors qu'il se trouvait au premier rang pour l'assaut d'une tranchée ennemie. Transporté au poste de secours, oubliait ses blessures pour ne se préoccuper que de savoir si l'attaque menée par sa section avait réussi. A subi l'amputation des deux jambes et l'ablation d'un œil.

Sergent fourrier GOUTEUX, 39^e d'infanterie : blessé le 6 septembre 1914, refusa de se laisser évacuer et continua son service. Blessé le 8 septembre, a perdu un œil. Sous-officier modèle.

Canonnier MIRAMON, 24^e d'artillerie : a fait à maintes reprises preuve de sang-froid et d'énergie, en particulier dans les combats du 14 au 17 septembre. Grièvement blessé par un éclat d'obus le 18 mars.

Adjudant-chef BELLEGAVE, 34^e d'infanterie : vieux soldat qui a passé presque toute sa vie militaire en campagne (28 annuités). Très belle conduite au feu. A été très grièvement blessé, le 13 septembre, d'une balle au cou qui a déterminé une large déchirure du larynx et de la trachée.

Soldat CRAMON, 125^e d'infanterie : excellent soldat qui a toujours fait preuve de courage. A été grièvement blessé et a été amputé de la cuisse droite.

Soldat SCHMIED, 3^e de marche du 1^{er} étranger : brave et énergique. Très belle attitude au feu. A commandé son escouade avec le plus grande autorité, faisant preuve d'un zèle inlassable. A été blessé le 16 décembre par des éclats de bombe qui lui ont fait perdre l'usage de l'œil gauche.

Soldat RUEL, 38^e d'infanterie : a été blessé d'un éclat d'obus qui lui a fait perdre le bras droit. Est tombé à 15 mètres de l'ennemi, encourageant ses camarades à l'imiter. Soldat toujours courageux et très discipliné.

Soldat JAVELLE, 38^e d'infanterie : a été blessé le 24 août d'un coup de feu qui lui a fait perdre l'œil droit. A eu une conduite et une tenue excellentes, comptait parmi les meilleurs soldats de sa compagnie.

Soldat COMBRISSEON, 38^e d'infanterie : a été blessé le 14 août 1914. A subi l'amputation de la cuisse gauche. Bon soldat qui s'est bien comporté devant l'ennemi.

Soldat BRUN, 38^e d'infanterie : a été blessé par un éclat d'obus qui a nécessité l'amputation du bras droit. Excellent soldat qui s'est toujours bien comporté devant l'ennemi.

Soldat ANDRODIAS, 16^e d'infanterie : blessé de deux balles, le 16 septembre, dans une tranchée. (Perte de l'œil droit.)

Soldat ARNAUD, 16^e d'infanterie : blessé au bras par un éclat d'obus le 27 août au moment où sa section allait déboucher d'un bois pour s'élanter à l'assaut (amputation bras gauche).

Soldat BONNETIN, 16^e d'infanterie : blessé à l'œil par une balle le 17 septembre (perte de l'œil gauche).

Soldat BOYER, 16^e d'infanterie : blessé le 28 août par un éclat d'obus (amputation de la cuisse droite).

Soldat DUPRAT, 16^e d'infanterie : blessé à son poste de combat le 9 septembre 1914 (perte de l'œil droit).

Soldat GIDEL, 16^e d'infanterie : blessé le 25 août, une première fois par une balle au bras gauche, une deuxième fois quelques instants plus tard par un éclat d'obus au même bras (amputation du bras gauche).

Soldat PELISSIER, 16^e d'infanterie : blessé par un éclat d'obus le 21 août (perte de l'œil droit).

Soldat REVERSAT, 15^e d'infanterie : blessé le 23 octobre, à son poste de combat (perte de l'œil droit).

Sergent VERNIÈRE, 16^e d'infanterie : blessé par un éclat d'obus à l'attaque du 27 août (perte de l'œil droit).

Soldat VERNY, 16^e d'infanterie : blessé à la jambe droite par un éclat d'obus au moment où il était occupé à creuser une tranchée devant servir à prendre les avant-postes en avant d'un village, le 4 septembre 1914 (amputation de la cuisse droite).

Le Gérant : G. CALMÈS.

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris 7^e.